

c. 28/469

Dépot M. 10.11
SPS

Interpellation ordinaire

Parents taxis : une campagne de prévention à réitérer

A la rentrée scolaire, fin août, des articles de presse (24Heures du 26 août 2011, Le Matin du 28 août 2011) ont fait état d'une campagne de prévention de la police de Lausanne à l'égard des parents taxis qui déposent leurs enfants devant les écoles sans prendre la peine de se garer. Quelques semaines plus tard, on constate que les effets de cette campagne de prévention n'ont pas perduré.

Devant certaines écoles lausannoises, notamment celle de l'Eglantine ou à Verschez-les-Blanc, les parents s'arrêtent sur les trottoirs, s'immobilisent au milieu de la rue pour déposer leurs enfants ou encore pire se parquent carrément sur les passages pour piétons. Les enfants qui se rendent à pied à l'école ou dont les parents prennent la peine de se garer correctement ne sont donc plus en sécurité aux abords des écoles. Il en va donc de l'intégrité physique de nos enfants.

Nous remercions la Municipalité de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. La campagne de prévention va-t-elle être renouvelée durant l'année scolaire ?
2. Si non, la police effectue-t-elle régulièrement des contrôles devant les écoles lausannoises ?
3. Serait-il envisageable de mettre des barrières, notamment aux abords des passages piétons, afin d'éviter que des voitures ne se garent ?
4. La possibilité de créer des places de dépose rapide (comme devant la gare) devant certaines écoles a-t-elle été étudiée ?

Du 12 OCT. 2011

La Municipalité prend acte

Lausanne, le 11 octobre 2011



Florence Bettschart-Narbel
Groupe PLR



Renvoi à SPS